



FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE LUXEMBOURGEOISE (F.C.L.)

Association sans but lucratif.

Organisme fédéré de la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.)

Siège social: L-1430 Luxembourg - 22, Boulevard Pierre Dupong
R.C.S. Luxembourg F 946



Adresse postale : F.C.L. asbl B.P. 69 L-4901 Bascharage

E-Mail : fcldogoffice@gmail.com

Internet : www.fcl-dog.lu

Procédure en évaluation pour les radiographies HD et ED

En tout premier lieu le propriétaire du chien vérifie si le pedigree de son chien porte un numéro d'inscription au Livre des Origines Luxembourgeois, L.O.L.

Si tel n'est pas le cas il envoie l'original du pedigree-export à la Fédération Cynologique Luxembourgeoise asbl B.P. 69 L-4901 Bascharage.

Est jointe une demande écrite en inscription du pedigree en question sur le LOL et dûment signée.

Les frais administratifs s'élèvent à 10.- Euro et sont à virer, en parallèle, sur le compte bancaire suivant: CCPLLULL LU93 1111 0061 5039 0000 – Fédération Cynologique Luxembourgeoise.

Pour le cas où l'Organisation Canine Nationale, OCN, du pays de provenance du chien n'aurait pas établi un pedigree-export le propriétaire du chien doit demander un certificat d'inscription aux fins d'exportation auprès de l'OCN en question.

Par la suite le propriétaire du chien se présente avec son chien au rendez-vous fixé pour que le vétérinaire puisse procéder aux radiographies nécessaires.

A cette même date le propriétaire présente également le formulaire de demande en évaluation au vétérinaire traitant qui y vérifie les données inscrites et surtout le numéro du transpondeur et le numéro d'inscription sur le Livre des Origines Luxembourgeois, L.O.L. et ceci spécifiquement pour les chiens importés d'un pays membre de la FCI. Le vétérinaire remplit les données qui sont de sa compétence et signe le formulaire.

Le vétérinaire s'abstient de formuler toute éventuelle observation quant à un résultat ou une position de la hanche ou des coudes.

Les clichés des radiographies ensemble avec le formulaire sont à transmettre sous format jpg à la FCL à l'adresse mail suivante : fcldogoffice@gmail.com.

Pour le cas où les radiographies se présenteraient sur un CD-rom, celui-ci est transmis à la FCL par la voie postale.

L'original du dit formulaire est adressé à l'adresse postale de la FCL qui est :
Fédération Cynologique Luxembourgeoise asbl, FCL - B.P 69 - L-4901 Bascharage.

La FCL se charge de demander au propriétaire du chien de régler les frais administratifs dus pour cette procédure. Le montant de ces frais est de 50.- Euro et il est à payer, en parallèle avec la demande en évaluation pour les radiographies HD et ED au numéro de compte bancaire suivant :
CCPLLULL LU93 1111 0061 5039 0000 – Fédération Cynologique Luxembourgeoise.

Par la suite la FCL adresse le dossier à son expert afin qu'il procède à ou aux évaluations demandées.

Après avoir obtenu le résultat des évaluations faites par son expert, la FCL établit le certificat international prescrit par la FCI afin que le propriétaire puisse connaître les résultats de l'évaluation.

Si une évaluation ne donne pas le résultat estimé par le propriétaire du chien, celui-ci peut formuler un recours contre la décision de l'expert de la FCL. Alors est nommé un expert indépendant qui procédera à une nouvelle évaluation sur la même base des clichés qu'a eu lieu la première évaluation.

Ce résultat est alors ferme et définitif pour les deux parties.